



CONFEDERATION DES PRATICIENS DES HÔPITAUX

AMUF - FNAP - INPADHUE - SMARNU - SNBH - SPH - SPHP - USP - SPF - SYNGOF

Avec l'ensemble des organisations syndicales de personnel cosignataires du communiqué ci-joint, nous vous appelons à participer massivement à la grève du 5 mars !

Déclarez-vous gréviste auprès de votre administration. Un préavis national a été déposé au nom de la CPH

Organisez des rencontres locales avec les médias !

Contrairement aux réassurances de notre Ministre de la santé, qui s'évertue à confirmer que l'hôpital n'est pas une entreprise et que les médecins continueront à y faire entendre leur voix, tout dans le texte de la loi HPST nous conduit à l'inverse : c'est au démantèlement de l'hôpital public, à la dispersion de ses missions et à l'ouverture de la santé au marché que l'on procède. Les praticiens hospitaliers n'auront plus qu'un rôle d'exécutant passif sans plus aucun pouvoir décisionnel sur la marche de leur établissement.

Le premier volet qui vient d'être voté, même après avoir été amendé, laisse en effet la maîtrise totale à un directeur administratif tout-puissant : le directoire ne donne que des avis, après que le directeur en ait désigné les membres, révocables à loisir. Seul le président de la CME est de droit Vice Président, mais sa voix, comme les autres, ne sera que consultative.

Le Directeur décidera aussi du projet médical, après simple avis consultatif de la CME. Il nommera les chefs de pôle et pourra aussi les révoquer. Il pourra aller à l'encontre de l'avis du Président de la CME.

Enfin, les chefs de pôle désigneront seuls leurs "collaborateurs". Difficile d'imaginer un système pyramidal plus contraignant !

Des médecins à la botte : les directeurs de la FHF en avait rêvé, les politiques se préparent à le faire. Il n'est pas encore trop tard pour réagir !

Parallèlement, il faut continuer la rétention du codage et de boycott des activités médico-administratives en se recentrant sur les activités cliniques (attention, cette action n'est pas une grève).

Faites remonter les informations sur la rétention du codage

Pour que nous puissions communiquer sur votre participation et sur l'importance de notre mouvement tenez-nous informés de vos actions en laissant un message sur le site ICI : [Journal de la grève du codage](#)

AMUF - Association des Médecins Urgentistes Hospitaliers de France - Dr P. Pelloux FNAP -
Fédération Nationale des Praticiens des hôpitaux généraux - Dr J.M. Leleu INPADHUE -
Intersyndicale Nationale des Praticiens à Diplôme Hors Union Européenne - Dr T. Annani SMARNU -
Syndicat des Médecins Anesthésistes-Réanimateurs non Universitaires - Dr J. Brodeur SNBH -
Syndicat National des Biologistes des Hôpitaux - Dr C. Grasmick SPH - Syndicat des Psychiatres des
Hôpitaux - Dr P. Faraggi SPHP - Syndicat des Praticiens des hôpitaux publics - Dr B. Devergie USP -
Union Syndicale de la Psychiatrie - Dr M. Napoli